



AVRIL
2026
N° 94

L'OFFICIEL DE LA CHASSE

JOURNAL DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE HAUTE-SAÔNE



Caille des blés

Fiche espèce p.39

**Bilan grand gibier
saison 2025-2026.....(p.12)**

**Récolte des pattes arrière
Un premier retour.....(p.22)**

**Nouveau ! Formation tir
de chasse.....(p.33)**

L'officiel de la chasse en Haute-Saône



Directeur de la publication : Michel DORMOY

Rédacteur en chef : Paul LANGLOIS

Responsable éditorial : HéliA MEINEN

Comité de rédaction, élus membres de la commission communication : Michel DORMOY, Dominique GRANDJEAN, Régis LECORNEY, Jacques PERSONENI, Gilles TEUSCHER, Frédéric THOMAS, Laurent SIMONIN.

Ont collaboré à ce numéro :

Interne :

Pierre BENEDETTO, Emy BIRGY, Elouan CARRE, Marie COURTEJOIE, Matthias FERNANDES, Yannick FERNANDEZ, Paul LANGLOIS, Christine LEGAIN, HéliA MEINEN, Louise PIEDNOEL, Baptiste SCHNEIDER, Anne STATHOPOULOS, Jean-Marie VILLE, Mélanie VUILLEMOT.

Autres :

Territoires et associations de chasse du département.

Sources photos :

Dominique GEST, le personnel de la FDC 70, les chasseurs du département et Foto Foto Besançon Gray.

Éditeur :

Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Saône

10 Rue de Verdun 70000 NOIDANS LES VESOUL

03 84 97 13 53

fdc70@fdchasseurs70.fr

www.fdchasseurs70.fr



Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Saône

Impression et mise en page :

Estimprim



SOMMAIRE

Édito

ACTUALITÉS

p.4

- Évènement à venir : l'Assemblée Générale 2026 de la FDC 70
- AG 2026 des ACCA/AICA : Préparation et organisation, on fait le point ensemble
- RIC - Règlement intérieur de chasse : vos questions, nos réponses
- Associations cynégétiques : réunion d'échanges avec la Fédération
- La FDC 70 au Forum Santé Environnement
- Vous réalisez une manifestation ? La FDC 70 peut vous fournir du matériel !

CHASSE ET GESTION

p.12

- Évènement à venir : Exposition des trophées
- Bilan grand gibier 2025-2026
- Journée jeunes chasseurs à l'école de la sécurité en battue
- Changement et optimisation du suivi des lièvres
- Bilan lièvres 2025-2026
- Favoriser le faisan sur nos territoires : nouvelles conventions en place
- Rappel réglementaire : régulation des corvidés
- Récolte des pattes arrière – Un premier retour
- Collecte des plumages de bécassines : un engagement individuel au service d'un enjeu collectif
- Arrivé d'Emy en apprentissage à la FDC 70
- Le mémo du chasseur

ACTION POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA FAUNE SAUVAGE

p.26

- Le bocage se fissure, nos actions perdurent - Bilan de l'hiver
- Observer et protéger : Bilan 2025 des données Vigifaune et pose de réflecteurs en Haute-Saône

ANIMATION NATURE

p.30

- Bilan hiver – Le rôle du bocage expliqué aux tout petits comme aux plus grands !

FORMATIONS

p.32

- Formations proposées par la Fédération en 2026
- Zoom sur la formation décennale sécurité
- Les détails de la nouvelle formation : tir de chasse

LE COIN DES ASSOCIATIONS

p.34

- Une Belle affluence à l'Assemblée Générale du CNB70 !
- Retour sur la première « Journée Braque Allemand » du CFBA et le Field d'initiation à VARS-ECUELLE
- Chasse féminine : une troisième édition réussie aux ACCA Bourguignon-les-Conflans et Dampierre-les-Conflans
- Retour sur la Messe de Saint-Hubert avec l'ACCA de Saulx

DIVERS

p.39

- Fiche espèce n°2 - La caille des blés

Vous faites partie d'une association cynégétique
et vous souhaitez partager un événement
qui a eu/ va avoir lieu ?

N'hésitez pas à envoyer votre article à la fédération !

fdc70@fdchasseurs70.fr

ÉDITO

À l'issue de la saison de chasse, la FDC réalise des bilans des prélèvements. Ces bilans sont importants pour comprendre les dynamiques de populations et assurer une chasse durable. Ainsi, il est nécessaire que nous soyons assidus dans la saisie des prélèvements des espèces soumises à plan de chasse et plan de gestion sur l'espace adhérent. Il en est de même pour les espèces soumises à PMA (Prélèvements maximum autorisés) telle que la Bécasse des bois. En complément, nous pouvons aller plus loin en utilisant l'application chassadapt, celle-ci permet d'enregistrer les prélèvements de toutes les espèces chassables et ainsi de défendre la chasse aux niveaux local, national voire international.

Concernant le grand gibier et le petit gibier, les bilans annuels sont présentés dans ce numéro. Pour le sanglier, 10 581 animaux ont été prélevés cette saison. Ce chiffre record est le résultat de la forte pression de chasse sur l'espèce car nous devons faire baisser les populations. Pour cela, il faudra encore maintenir ces efforts en 2026-2027 tout en assurant la protection des cultures dès ce printemps.

Le niveau des dégâts pour l'exercice 2024-2025 est lui aussi élevé et comme nous avons tous pu le constater ceci se ressent directement sur les taxes à l'hectare avec une augmentation de 35 % de ces dernières par rapport à 2025. En conclusion, si nous souhaitons conserver la chasse populaire que nous connaissons et qui nous est chère, nous devons impérativement faire baisser les populations de sangliers.

Je profite de cet éditto pour aborder un projet important lancé par la FDC pour l'avenir de la chasse en Haute-Saône. Tous les chasseurs et anciens chasseurs du département ont récemment reçu par mail une enquête visant à mieux connaître leur pratique de chasse, leurs motivations, les éventuels freins rencontrés ainsi que les raisons ayant pu conduire certains à arrêter pour les anciens chasseurs. Ce questionnaire pouvait également être complété par leurs proches non-chasseurs afin de mieux comprendre leur perception de la chasse.



L'ensemble des réponses recueillies va désormais nous permettre d'améliorer les services que la Fédération rend à ses adhérents et de bâtir un programme d'actions pour attirer de nouveaux chasseurs ou inciter d'anciens à reprendre leur permis. Ce programme pour l'avenir vous sera présenté plus en détail lors de l'assemblée générale de la Fédération.

Je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui ont pris le temps de participer à cette enquête, dont les enseignements seront précieux pour orienter nos actions et préparer l'avenir de la chasse dans notre département.

*Michel DORMOY,
Votre président,*



ÉVÈNEMENT À VENIR : L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026 DE LA FDC 70

Vous pourrez retrouver la convocation officielle et l'ordre du jour dans la presse locale, le site internet et le Facebook de la Fédération.

NOUVEAUTÉS



CHANGEMENT
DE LIEU

SALLE
DES FÊTES
DE SCEY-SUR-SAÔNE

Dans les 8 jours qui précèdent l'assemblée générale, c'est-à-dire à compter du vendredi 17 avril 2026, tous les jours, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, tous les documents concernant les questions évoquées à l'ordre du jour énoncé ci-après, pourront être consultés par les adhérents au siège social, 10 rue de Verdun, 70000 NOIDANS-LES-VESOUL.



CHANGEMENT
D'ORGANISATION

Une première partie se déroulera à huis clos avec les adhérents, permettant un moment d'échanges entre les adhérents de la Fédération et les élus.

La seconde partie se déroulera en présence des invités (Préfet, administrations partenaires, élus locaux, associations partenaires...).

Cette assemblée générale se conclura avec un vin d'honneur et un repas (sur inscription auprès de la Fédération).

La Fontaine Aux Vins

PORTES OUVERTES

VENDREDI 17 AVRIL
de 15h00 à 21h00

**Spéciales Bières/ Whiskies/ Rhums/
Apéritifs/ Digestifs**

Avec la participation de 15 brasseurs locaux et de 15 distilleries. La dégustation est offerte. Entrée gratuite. Promos.

Food truck le vendredi soir

**VENDREDI 24 &
SAMEDI 25 AVRIL**
de 14h00 à 21h00
de 9h00 à 18h30 **NON STOP**

Spéciales Vins

Avec la participation de 25 producteurs de toutes les régions viticoles. La dégustation est offerte. Entrée gratuite. Promos.

Food truck le samedi midi

VinsMinute.fr
est un service de La Fontaine Aux Vins

Horaires d'ouverture
Lundi : 14h - 19h
Mardi au Vendredi : 9h - 12h et 14h - 19h
Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h30

N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux pour ne rien rater de notre actualité !

SARL TRUPCEVIC (l'espace œnologique Vésulien)
35, Route de St-Loup - Vesoul - 03 84 75 41 95
www.la-fontaine-aux-vins.com

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026/2027 DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE HAUTE-SAÔNE

Budget prévisionnel 2026/2027	Section générale		Section dégâts	
	Produits	Charges	Produits	Charges
ENVIRONNEMENT	247 446.00	252 864.00		
PROJETS ECO CONTRIBUTION				
LIMICOLES : Suivi, étude et préservation des limicoles de Bourgogne Franche-Comté	21 948.00	21 948.00		
SUIVI ESPÈCES	500.00	26 800.00		
ADHERENTS ET VIE ASSOCIATIVE	1 027 250.00	357 600.00		
GESTION DES ACCA ET TERRITOIRES	-	73 400.00		
INDEMNISATIONS DÉGÂTS			-	730 000.00
EXPERTISES / VACATIONS			2 000.00	85 000.00
PREVENTION			82 000.00	142 000.00
JURIDIQUE	6 000.00	12 000.00	1 000.00	5 000.00
PLAN DE CHASSE / PLAN DE GESTION			1 115 356.00	42 350.00
FONCTIONNEMENT	245 965.00	745 660.00	40 000.00	232 940.00
TOTAL	1 549 109.00	1 490 272.00	1 240 356.00	1 237 290.00
Résultat Budget Prévisionnel par section	58 837.00		3 066.00	
Résultat Budget Prévisionnel 2026/2027	61 903.00			



Contact:

PETIET Marceau : 07 83 82 62 16 (Président)

JEANNEY Michel : 07 82 27 25 65 (Trésorier)

PETIET Denise : 06 62 41 26 35 (Secrétaire)



*Les Trompes du Val
de Gray*



AG 2026 DES ACCA/AICA : PRÉPARATION ET ORGANISATION, ON FAIT LE POINT ENSEMBLE

La période des Assemblées Générales des ACCA/AICA approche. Ce rendez-vous annuel constitue un moment essentiel pour faire le bilan de la saison écoulée et préparer la suivante dans les meilleures conditions.

Pour rappel, l'Assemblée Générale annuelle doit se tenir entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2026.

IMPORTANT

Cette année, lors de l'AG, il faudra procéder au renouvellement intégral du Conseil d'Administration.

Une organisation à anticiper

La préparation de l'Assemblée Générale nécessite une certaine anticipation afin de garantir une bonne information des membres et une participation optimale (délai de 10 jours minimum entre la convocation à l'AG).

Les modalités d'organisation (date, lieu, déroulement...) sont définies par le Conseil d'Administration.

Cette année revêt une importance particulière puisqu'elle marque une étape dans le fonctionnement des ACCA/AICA, avec notamment le **renouvellement des membres du Conseil d'Administration et l'élection du Bureau.**

Qui peut voter ? Peut-on se faire représenter à l'AG ? Toutes les réponses à vos questions sur notre site internet, document téléchargeable AG ACCA/AICA.

BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT ?

Tous les documents pour la préparation de votre AG sont accessibles sur le SITE INTERNET de la FDC 70, rubrique « chasser en Haute-Saône > téléchargement > ACCA/AICA > AG ». Vous pouvez aussi les demander par téléphone ou par @mail.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter par téléphone le service ACCA de la Fédération au 03.84.97.13.59 ou par mail : serviceacca@fdchasseurs70.fr

? RIC - RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET DE CHASSE : VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

STATUTS et RIC (Règlement Intérieur et de Chasse) :

Doit-on les modifier tous les ans ?

NON : S'il n'y a pas de modifications du siège social ni du nombre de membres au CA, ni de modifications dans les jours de chasse ou sur le prix des actions par rapport à la saison précédente, ce n'est pas nécessaire de les mettre à jour tous les ans.

Consignes de tir sur le SANGLIER :

Peut-on prévoir dans le RIC des consignes de tir et/ou des sanctions par rapport au poids ou au sexe du sanglier ?

NON : Il est interdit de prévoir des consignes de tirs spécifiques et annuelles sur le sanglier. Par exemple, inscrire dans un RIC « Interdiction de tirer des laies de plus de 50 kg » n'est plus autorisé.

Chasse de la bécasse :

Une ACCA peut-elle limiter les jours de chasse à la bécasse en semaine uniquement ?

NON : Les différents modes de chasse doivent être traités de façon équitable dans les règlements de chasse des ACCA. Plus précisément, le SDGC (Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2024/2030) prévoit de laisser ouverte la chasse de la bécasse au moins 1 jour en semaine et 1 jour le week-end.

Montants des actions :

Peut-on fixer des montants différents, au sein d'une même catégorie de membre ? Par exemple, un tarif pour les traqueurs ou les gardes-particuliers.

NON : La réglementation ne permet pas de fixer, au sein d'une même catégorie de membre, des montants de cotisations différents.

Selon les statuts, les chasseurs entrant dans une catégorie de membre doivent s'acquitter du montant de la cotisation prévue pour leur catégorie.

Amendes :

Est-ce qu'une ACCA peut prononcer une amende à l'encontre d'un de ses chasseurs qui n'a pas respecté les consignes de sécurité ?

OUI : A condition qu'elle soit bien mentionnée dans le RIC et que l'Assemblée Générale ait voté les situations où une amende peut être prononcée. (Voir tableau des infractions qui figure dans l'Annexe annuelle, à la dernière page).

Le montant des amendes ne peut pas dépasser 150 €. Attention, ces amendes ne sont pas à prendre à la légère. Elles sont appliquées, suite à une réunion du Conseil d'Administration qui décide de la sanction. L'intéressé est convoqué devant le Conseil d'Administration par lettre recommandée, adressée au moins huit jours à l'avance, pour faire part de ses explications.

ASSOCIATIONS CYNÉGÉTIQUES : RÉUNION D'ÉCHANGES AVEC LA FÉDÉRATION

Le 20 février a eu lieu la désormais traditionnelle réunion de concertation et d'échanges entre la FDC 70 et les associations cynégétiques du département.

Cette rencontre a été l'occasion pour la Fédération de présenter les événements à venir comme l'assemblée générale, l'incontournable exposition des trophées ou encore le centenaire de la FDC 70 qui aura lieu en 2027. Les associations ont pu faire part de leurs disponibilités et volontés de s'engager pour la réussite de ces différentes manifestations.

De plus, le planning des formations a été expliqué aux représentants associatifs qui ont été invités à transmettre les dates et informations à leurs adhérentes et adhérents afin de susciter l'intérêt et encourager les inscriptions. En effet, plusieurs formations proposées par la Fédération ont dû être annulées faute de participants. Ainsi, le format des formations a également fait l'objet d'échanges, tout comme la communication qui est faite à leur sujet, dans le but de rendre toujours plus attractifs ces temps d'enseignement.

Par ailleurs, les représentants de la Fédération ont pu présenter les travaux actuellement en cours pour améliorer et adapter continuellement la communication et l'information des chasseresses et chasseurs de Haute-Saône. En quelques mots, la Fédération s'appuie désormais sur un panel de canaux



et réseaux et réalise actuellement un audit avec l'aide d'un cabinet spécialisé pour optimiser encore les échanges auprès de ses adhérent(e)s, partenaires ainsi que du grand public.

Enfin, la réunion s'est conclue avec un tour d'horizon des projets de chaque association pour l'année à venir dont les modalités vous seront communiquées prochainement.

La Fédération tient à remercier sincèrement les représentantes et représentants des associations cynégétiques spécialisées de Haute-Saône pour leur engagement en faveur de la chasse, de son maintien et de ses évolutions dans le département.



L'ASSUREUR DES CHASSEURS

SPÉCIALISTE DES ASSURANCES CHASSE

- Dommages aux chiens
- Accidents Corporels
- Abri de chasse
- Responsabilité Civile Organisateur de chasse (ACCA, société de chasse, chasse privée, etc...)
- Protection Juridique

Nous contacter :
Tél. 03 81 25 0110

Mail : terrassur@terrassur.fr



Souscrire en ligne :

<https://terrassur.jassuremonreseau.fr/>



LA FDC 70 AU FORUM SANTÉ ENVIRONNEMENT

Le 28 novembre 2025, la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Saône était présente au Forum Santé Environnement, organisé par France Services Terres de Saône, à la salle Saonexpo à Port-sur-Saône.

Cette journée, ouverte à tous, était plus particulièrement destinée aux collégiens et lycéens du territoire, avec près de 200 élèves accueillis. L'objectif : sensibiliser aux liens étroits entre santé humaine et environnement.

La FDC 70 tenait un stand aux côtés de nombreuses autres structures, mobilisées pour faire découvrir leurs actions et échanger avec le public. À cette occasion, la Fédération a présenté ses actions en faveur des habitats naturels et des services écosystémiques qu'ils rendent, notamment la restauration du maillage bocager et l'amélioration de la continuité écologique de la trame turquoise, avec la création et la restauration de mares.



Les employés de la Fédération ont également répondu aux questions des jeunes concernant la pratique de la chasse aujourd'hui, mettant en avant le rôle de la Fédération départementale dans la gestion durable des espèces.

Par sa participation à ce forum, comme à d'autres manifestations, la FDC 70 poursuit sa mission de sensibilisation, afin de permettre à tous une meilleure compréhension des enjeux sociaux et environnementaux sur nos territoires.

VOUS RÉALISEZ UNE MANIFESTATION ? LA FDC 70 PEUT VOUS FOURNIR DU MATÉRIEL !

Vous participez à une manifestation ? La FDC 70 vous accompagne dans la création de votre stand/événement et peut vous fournir des goodies, dépliant, roll-up, animaux naturalisés, etc.

Outils de sensibilisation : dessin, yoyo, empreintes d'animaux, animaux naturalisés, ...



Outils d'information : roll-up, revue, dépliants, ...



Objets personnalisés FDC 70 : stylo, porte-clés...



Exemple d'ACCA déjà accompagnées :

ACCA Arc les gray - juin 2025



ACCA d'Anjeux - juillet 2025



ACCA de Loulans-Verchamp - mai 2024



ACCA Polaincourt - juin 2025



EXPOSITION DES TROPHÉES DE HAUTE-SAÔNE



**ENTRÉE
GRATUITE**

**CERFS
CHAMOIS
CHEVREUILS**

**DÉPÔT TROPHÉES
DU 27 AVRIL
AU 29 MAI
À LA FDC70**



**6 ET 7 JUIN
2026**










**SALLE DES FÊTES DE
SAINT BRESSON
A PARTIR DE 10H**



FÊTE DE LA NATURE

ARTISANS,
Produits LOCAUX
et ANIMATIONS

**SAINT
BRESSON
6 ET 7 JUIN**

- Exposition annuelle départementale des trophées de chasse 
- Remise de prix du concours photo FDC70 
- Tournage sur bois 
- Démonstration de chiens 
- Démonstration de fauconnerie 
- Vannerie 
- Initiation tir à l'arc 
- Animation pour les enfants 
- Véhicules anciens (dimanche) 
- Et bien d'autres !



Restauration sur place

Reservation au 06.69.53.62.47

SAMEDI MIDI
15,00€

TERRINE MAISON
CUISSÉ AVEC DOS
DE POULET
FROMAGE
DESSERT

SAMEDI SOIR
25,00€

FRITURE DE
CARPE À
VOLONTÉ
FROMAGE
DESSERT ET
ACCORDÉON 

DIMANCHE MIDI
15,00€

SALADE DE POMME
DE TERRE
SAUCISSE DE
MONTBÉLIARD
FROMAGE
DESSERT

BUVETTE ET SNACK TOUT LE WEEK-END



ACCA de
Saint
Bresson

BILAN GRAND GIBIER 2025-2026

UGC	Adulte	Jeune	Total général	Attribution	Taux de réalisation
01_La Basse Vallée de l'Ognon	175	94	269	334	81%
02_Le Graylois	122	69	191	261	73%
03_Les Cinq Massifs	393	236	629	754	83%
04_Les Quatre Rivières	191	115	306	423	72%
05_La Belle vaivre	360	162	522	641	81%
06_Les Monts de Gy	213	95	308	405	76%
07_La Tuilerie	135	64	199	276	72%
08_Les Quatre Cantons	257	128	385	543	71%
09_Le Centre	235	114	349	505	69%
10_L'Abbaye de Cherlieu	218	111	329	450	73%
11_La Vôge	192	83	275	388	71%
12_Le Pays d'Amance	319	159	478	667	72%
13_L'Ermitage	161	92	253	392	65%
14_Les Grands Bois	205	113	318	414	77%
15_Les Marais de Saulnot	297	144	441	584	76%
16_Les Franches Communes	254	144	398	486	82%
17_Les Sept Chevaux	208	102	310	448	69%
18_La Vallée du Breuchin	183	116	299	417	72%
19_Les Mille Etangs	216	109	325	426	76%
20_Le Bassin de Champagne	228	129	357	468	76%
Total général	4562	2379	6941	9282	75%

Le chevreuil

Malgré une période de chasse plus longue cette saison, les prélèvements de cette espèce diminuent, s'inscrivant dans la continuité des années précédentes. Preuve en est les 6 941 chevreuils prélevés, ce qui représente un taux de réalisation de 75 %.

Comme évoqué dans les précédents numéros de la revue, nous tentons de comprendre cette diminution de prélèvements qui est probablement le signe d'une baisse de population. Les analyses menées dans le cadre du réseau de veille sanitaire SAGIR n'ont, pour l'heure, mis en évidence aucune maladie épidémique.



Le Salon des Chasseurs de Migrateurs

11 et 12 juillet 2026
à Cayeux-sur-mer
(D3 - Route de Brighton)

ENTRÉE 5 €

SALON DES Migrateurs

Animations

- Foire aux appelants
- Ball-trap spécial migrateurs
- Plateau d'or
- Concours de meilleures chantennes
- Concours de siffleurs
- Présentation de chiens
- Championnat du monde de lancer de blottes.

info@salondesmigrateurs.com
www.salondesmigrateurs.com
01 34 78 22 22

L'APORTE NOS CHASSES Migrateurs SOMME LE LIPI SPECIAL PISCICOLE VERICOLORE

Sauvagin SEASONS BONS CHASSEURS QVO VOIES DE CHASSE



La saison de fauche arrive ! Détection par drone, une solution de lutte contre la mortalité des faons

Comme chaque printemps, la Fédération se tient prête à intervenir avec son drone afin de limiter la mortalité de la faune sauvage lors de la fauche des prairies. Cela concerne particulièrement les faons de chevreuils mais aussi les oiseaux nicheurs au sol ainsi que les lièvres.

Pour cela, vous pouvez, en accord avec l'exploitant(e) agricole :

- Prévenir la Fédération dès que la décision de faucher est prise (24 à 48 heures à l'avance, si possible),
- Communiquer toutes les informations utiles à l'organisation du vol de drone, notamment la localisation précise des parcelles concernées,
- accompagner la Fédération lors de la sortie qui a lieu tôt le matin juste avant la fauche.

Pour toute question ou renseignement, n'hésitez pas à contacter la Fédération au 03.84.97.13.53

Le chamois :

En Haute-Saône, la population de chamois se situe majoritairement sur les massifs de la région sous-vosgienne (UGC des Mille-étangs). Cette saison, 21 chamois ont été attribués pour 15 réalisations ce qui porte le taux de réalisations à 71 %. Un score modeste, en dépit d'un niveau d'attributions limité. Par ailleurs, dans les prélèvements la proportion d'adultes est de 60 %, les prélèvements de jeunes individus paraissent donc compliqués. Néanmoins il convient de s'attacher à privilégier le tir de cette classe d'âge, ce qui assure une chasse durable de l'espèce.



Le Cerf



Pour la saison 2025-2026, le département comptait 1356 attributions, soit une hausse de 15 % par rapport à la saison dernière. 976 cerfs ont pu être prélevés pour un taux de réalisation de 72 %. Nous connaissons une légère baisse du taux de réalisation qui s'explique par la hausse des attributions. Cependant, les prélèvements sont en hausse de 17 %, mais pas de manière uniforme sur le département.

La Fédération a prévu dans le SDGC 2024-2030 la mise en place de suivis ICE pour le chevreuil, le chamois et le cerf.

C'est dans ce cadre que les pattes arrière des jeunes prélevés au sein des zones « cerfs » ont été collectées et mesurées par le service technique de la FDC 70.

Par ailleurs, la FDC 70, en collaboration avec les partenaires forestiers, a déployé les suivis de pression sur la flore sur 7 massifs du département, représentant 900 placettes inventoriées.

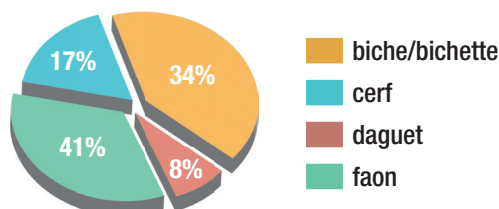
À ce jour et depuis plusieurs années, l'abondance des populations de cerfs et de chamois est suivie par comptage.

À l'avenir, l'objectif est de réaliser un suivi d'abondance du chevreuil grâce à la mise en place de comptages adaptés à la biologie de l'espèce.

Ces différents indices nous permettent de suivre efficacement les populations de grands ongulés du département.

Zone	Biche / bichette	Cerf	Faon	Daguet	Total général	Attribution	Taux de réalisation
Champlitte	14	8	18	2	42	50	84%
Cherlieu	5	7	16	3	31	50	62%
Fouvent	4	2	6		12	20	60%
Gy - Rioz	70	43	67	19	199	314	63%
Ormoiy/Vauvillers	114	44	137	26	321	438	73%
Région sous Vosgienne	11	8	15	4	38	50	76%
Valay	15	16	21	2	54	96	56%
Villersexel	89	29	112	20	250	301	83%
Villersexel LGV	11	4	12	2	29	39	74%
Total général	333	161	404	78	976	1358	72%

Répartition des prélèvements de cerfs





Le sanglier

Nous connaissons une année record en termes de prélèvement avec **10 581 sangliers**. Cela représente une hausse de 26 % par rapport à la saison 2024-2025. Par contre, cette hausse s'accompagne inéluctablement d'une hausse du volume de dégâts. En effet, le montant total des dégâts de gibier pour la campagne 2024-2025 s'élève à 1 072 000 €.

De plus, nous avons déjà enregistré 495 000€ de dégâts pour la campagne 2025-2026.

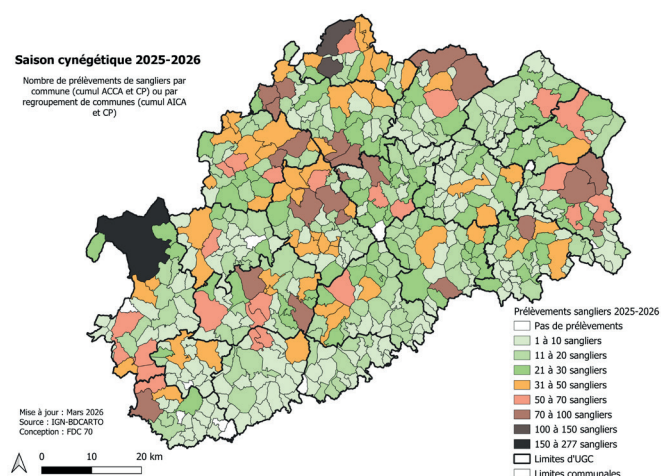
Il est donc primordial de protéger au mieux les semis de printemps afin de limiter les dégâts.

Pour ce faire, plusieurs moyens existent :

- **La pose de clôture électrifiée** : pour rappel, la FDC 70 propose à la vente un kit comprenant le matériel nécessaire afin de protéger environ 10 hectares au prix de 542,50 € subventionné par la FDC 70 à hauteur de 50 % pour les territoires.
- **Le tir sur semis du 1^{er} avril au 30 mai** : cette mesure, en place sur le département depuis plusieurs années, vous permet de chasser le sanglier à l'affût à poste fixe sur, ou à proximité immédiate d'une parcelle en culture. Vous pourrez utiliser les bracelets de la saison 2025-2026 qu'il vous reste ou en demander à votre UGC.

Saison cynégétique 2025-2026

Nombre de prélèvements de sangliers par commune (cumul AICCA et CP) ou par regroupement de communes (cumul AICCA et CP)



- **La chasse à l'affût et à l'approche** : ces modes de chasse seront autorisés dès le 1^{er} juin 2026.

Nous comptons sur les efforts de tous afin de baisser le niveau de population dans les secteurs les nécessitant et ainsi limiter les dégâts.

NATURE ET CHASSE EN FÊTE

VILLAGE CHIEN
ANIMATION POUR ENFANTS EN CONTINUE

Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne
D'INFOS SUR WWW.FDC52.FR

CHÂTEAU DU GRAND JARDIN JOINVILLE

GUINGUETTE ET TROMPES DE CHASSE
TOUTE LA JOURNÉE

RALLYE NATURE
Samedi 14h

EXPO DES TROPHÉES

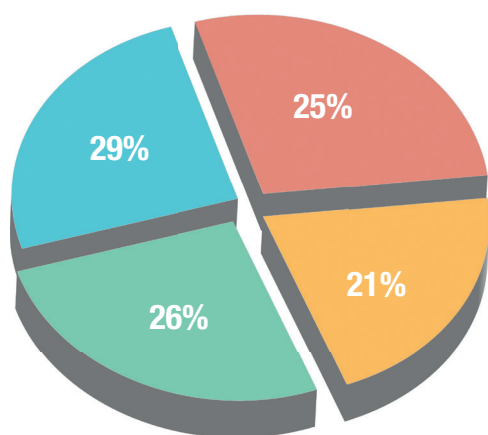
PRODUITS DU TERROIR

23 & 24 MAI 2026 À PARTIR DE 11H
ENTRÉE GRATUITE - RESTAURATION POSSIBLE SUR PLACE

Bilan des prélèvements sangliers par Unités de Gestion au 02/03/2026

UGC	Prélèv 2025-2026	Prélèv N-1	diff %	Répartition classe d'âge				Pourcentage			
				Femelles adultes	Mâles adultes	Jeunes femelles	Jeunes mâles	Femelles adultes	Mâles adultes	Jeunes femelles	Jeunes mâles
01_La Basse Vallée de l'Ognon	315	310	2%	78	76	77	84	25%	24%	24%	27%
02_Le Graylois	157	170	-8%	39	43	36	39	25%	27%	23%	25%
03_Les Cinq Massifs	799	685	17%	174	211	210	204	22%	26%	26%	26%
04_Les Quatre Rivières	486	303	60%	118	132	106	130	24%	27%	22%	27%
05_La Belle vaivre	789	641	23%	189	215	185	200	24%	27%	23%	25%
06_Les Monts de Gy	263	206	28%	51	92	67	53	19%	35%	25%	20%
07_La Tuilerie	162	134	21%	36	53	41	32	22%	33%	25%	20%
08_Les Quatre Cantons	577	372	55%	121	134	161	161	21%	23%	28%	28%
09_Le Centre	746	496	50%	141	185	188	232	19%	25%	25%	31%
10_L'Abbaye de Cherlieu	842	592	42%	137	203	237	265	16%	24%	28%	31%
11_La Vôge	611	514	19%	150	134	144	183	25%	22%	24%	30%
12_Le Pays d'Amance	836	593	41%	149	188	237	262	18%	22%	28%	31%
13_L'Ermitage	647	480	35%	104	147	179	217	16%	23%	28%	34%
14_Les Grands Bois	501	389	29%	113	111	119	158	23%	22%	24%	32%
15_Les Marais de Saulnot	615	504	22%	151	160	153	151	25%	26%	25%	25%
16_Les Franches Communes	441	397	11%	81	112	102	146	18%	25%	23%	33%
17_Les Sept Chevaux	482	405	19%	98	116	127	141	20%	24%	26%	29%
18_La Vallée du Breuchin	288	277	4%	52	71	70	95	18%	25%	24%	33%
19_Les Mille Etangs	286	218	31%	77	74	68	67	27%	26%	24%	23%
20_Le Bassin de Champagne	738	739	-0%	163	153	220	202	22%	21%	30%	27%
TOTAL	10581	8425	26%	2222	2610	2727	3022	21%	25%	26%	29%

Répartition des prélèvements de sangliers



- femelles adultes
- jeunes mâles
- mâles adultes
- jeunes femelles

Ets HERBIN

FABRICANT CLOTURES ÉLECTRIQUES

71220 CHEVAGNY-SUR-GUYE

Tél. 03 85 24 65 23

www.clotures-herbin.fr

www.clotures-electriques.com



JOURNÉE JEUNES CHASSEURS À L'ÉCOLE DE LA SÉCURITÉ EN BATTUE

Cette saison, la FDC 70 a eu le plaisir d'accueillir 26 nouveaux chasseurs lors de deux journées de battue au grand gibier courant décembre et janvier, organisées sur le terrain militaire de Bithaine. Ces battues ont permis à ces jeunes chasseurs de mettre en pratique les règles de sécurité acquises lors de la formation au permis de chasser.

Les battues se sont déroulées dans les meilleures conditions possibles. En effet, une fois placés, les chasseurs ont pu observer chevreuils, cerfs et sangliers aux différents postes. Trois chevreuils et un sanglier ont été tirés. Après le contrôle des tirs par M. Jacques Calland, conducteur de chien de sang à l'UNUCR, aucun animal n'a finalement été prélevé.

Un repas offert par la FDC 70 a ensuite réuni les participants autour d'un moment convivial, propice aux échanges et au partage de souvenirs de chasse.

La FDC 70 remercie le Département de la Haute-Saône pour la mise à disposition du site. Elle remercie également Jacques Calland, qui se rend disponible à chacune de ces journées. Enfin, nous remercions la présence et l'accompagnement des élus et responsables lors de ces battues, qui ont été très appréciés des participants.

© Foto Foto Besançon Gray





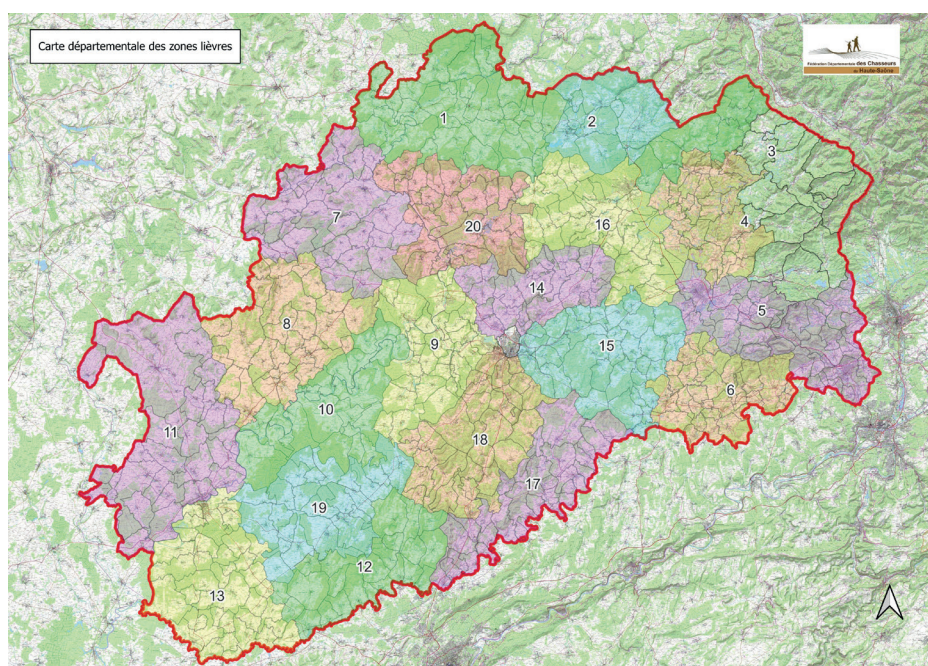
CHANGEMENT ET OPTIMISATION DU SUIVI DES LIÈVRES

Comme annoncé dans le précédent Officiel, le Conseil d'Administration de la Fédération a souhaité changer de méthodologie de comptage pour les raisons suivantes :

- Perte de motivation et de participation des bénévoles
- Durée de comptages trop longue et chronophage
- Nécessité de réduire le nombre de circuit
- Répondre aux attentes des territoires
- Être au plus proche de la biologie du lièvre, notamment vis-à-vis de son domaine vital

De ce fait, il a été décidé de retenir les actions suivantes :

- La suppression des limites des Unités de Gestion,
- La création de zones représentatives d'un même milieu et délimitées par les entités naturelles et / ou artificielles,
- La suppression des tronçons « aller-retour » et des passages dans chaque commune,
- La réalisation d'un tracé par zone reprenant en partie des anciens tronçons et un maximum de milieux ouverts, tracé compris entre 30 et 40 km éclairés maximum.



Les différentes zones, ainsi que les tracés, ne sont pas figés dans le temps. Effectivement, il faut quelques temps afin de mettre en place la méthodologie et obtenir des résultats afin d'en tirer les conclusions.



BILAN LIÈVRES 2025-2026

Comptages nocturnes par Indice Kilométrique d'Abondance (I.K.A)

Etat des populations de lièvres en Haute-Saône – Hiver 2026

Les comptages nocturnes réalisés entre janvier et février révèlent une tendance plutôt en légère baisse comparé à l'année précédente. Toutefois, pour cette année et comme évoqué précédemment, la méthodologie de comptage a changé, ce qui pourrait nous laisser penser que cette légère diminution est dû à ce changement ainsi qu'à la diminution du nombre de kilomètres éclairés.

En outre, la population de lièvre connaît un taux de survie médiocre chez les jeunes, et est également confrontée à une augmentation de la prédation, en plus des aléas climatiques et des changements dans les pratiques agricoles.

Quelques chiffres pour l'ensemble des circuits au cumul des 3 soirs :

2026 : 20 circuits / 2025 : 35 circuits :

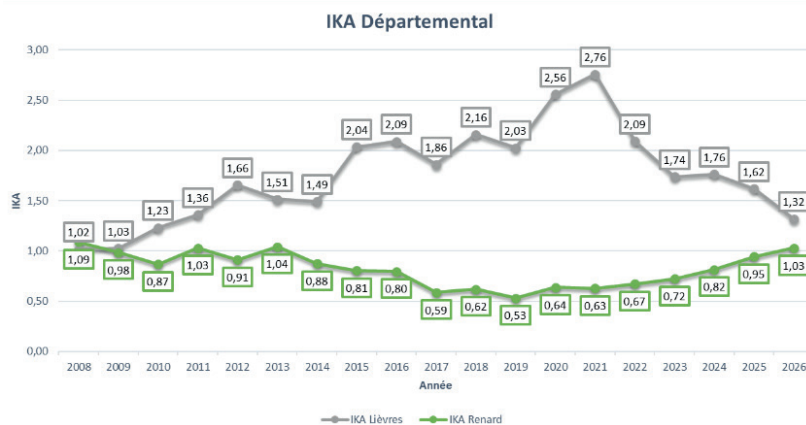
Kilométrage total parcouru I.K.A :
3360 km / 9640 km

Kilométrage total éclairé des I.K.A :
1697 km / 2197 km

Nombre de bénévoles :
60 / 108

Nombre de lièvres observés :
2203 / 3576

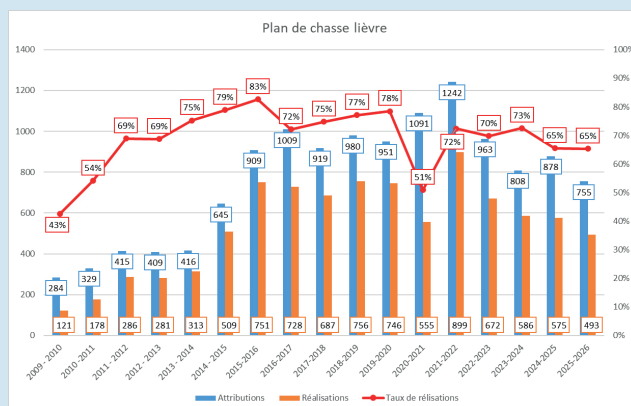
Nombre de renards observés :
1714 / 2098



Mesures de gestion pour 2026/2027

Le plan de chasse permet d'adapter les prélèvements aux réalités locales des populations, afin de préserver l'espèce.

La réalisation du plan de chasse pour la saison 2025/2026 est de 65%. Depuis quelques années, nous observons une diminution de la réalisation du plan de chasse. Effectivement, de 2014 à 2019, le taux de réalisation était proche de 80%, alors que ces dernières années, nous atteignons difficilement les 70%. Plusieurs questions peuvent se poser, notamment l'intérêt des chasseurs pour cette espèce.



Point sanitaire

Des analyses ont été réalisées par le laboratoire départemental pour donner suite à la découverte de quelques mortalités suspectes de lièvres. Les résultats n'indiquent ni virus, ni épizootie. Néanmoins, il est essentiel de maintenir une surveillance sur le terrain, que ce soit pour le lièvre ou pour les autres espèces, et de nous avertir en cas de découverte de mortalités suspectes.



Cristallins et bilan lièvres sont à retrouver sur votre espace adhérents territoire et également sur le site de la FDC 70.



Renards - Une dynamique en constante hausse

La dynamique de la population de renards est en hausse constante dans le département.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette augmentation :

- La régression de l'épizootie de gale sarcoptique, qui avait fortement impacté les populations de renards,
- L'intensification de la chasse du grand gibier, qui mobilise une grande partie des efforts cynégétiques, au détriment de la chasse du renard,
- Une diminution du piégeage,
- Un déterrage inexistant dans le département.

Cette évolution est visible sur les données I.K.A : le renard présentait des indices faibles entre 2017 et 2019 avec un I.K.A à 0.50. Il a vu sa population remonter très sensiblement pour atteindre un indice au-dessus de 1. Indice que l'on n'avait pas atteint depuis 2013.

Cette relation écologique interdépendante entre lièvre et renard génère des courbes de population en dents de scie, en particulier sur le lièvre.

Des pistes d'action pour inverser la tendance

Afin de développer la population de lièvres, la FDC 70 encourage fortement :

- Le maintien et le développement de la régulation des prédateurs (renards, corvidés),
- Une gestion territoriale raisonnée (culture à gibier, bande refuge...),
- La participation aux comptages.

Le service technique remercie l'ensemble des acteurs de terrains (bénévoles, piégeurs, chasseurs, responsables de territoires, présidents d'unité de gestion et administrateurs de la FDC 70) qui participent chaque année aux comptages, piégeages... qui sont des outils indispensables pour une gestion durable du lièvre dans notre département.



FAVORISER L'IMPLANTATION DU FAISAN SUR NOS TERRITOIRES : NOUVELLE CONVENTION EN PLACE

CONTRAT PETITE FAUNE DE PLAINE « Repeuplement et gestion du Faisan »

Afin d'encourager les actions de repeuplement favorisant le retour d'une population naturelle et sauvage de petits gibiers de plaine, les territoires, ont la possibilité de signer une nouvelle convention faisane avec la FDC 70, celle-ci les guidant dans les actions à mener et fixant un soutien pour leurs projets.

Effectivement, il est écrit dans le SDGC 2024-2030, ACTION 1.9 : « Encourager les territoires à implanter et développer une population naturelle de faisans communs avec un système de conventionnement unissant plusieurs territoires de chasse constituant ainsi un périmètre de travail plus étendu »

La Fédération apportera un soutien technique et financier aux territoires engagés dans la convention. La convention déterminera les modalités de lâchers de gibier de repeuplement,

de subvention, de chasse, ainsi que les aménagements et les suivis à mettre en œuvre. Le baguage au préalable des oiseaux lâchés est préconisé. En effet, celui-ci permet un apport de données supplémentaires en cas de recapture.

Le 29 janvier 2026, un groupe de territoires contigus correspondant aux principaux critères a été invité à se rendre au siège de la FDC70 pour leur présenter cette convention. L'objectif pour ces territoires est de la présenter à leurs chasseurs et de la faire adopter lors de la prochaine assemblée générale.



Si vous êtes intéressés par la mise en place de cette convention, nous vous présentons les conditions et points importants :

- Avoir un ensemble de territoires avec au minimum 3000 hectares de plaine et environ 30 % de céréales à paille.
- Gestion et régulation des ESOD, notamment le renard, avec pour objectif de tendre vers un IKA inférieur à 0.5 et un maintien de la régulation des ESOD chaque année.
- Aménager son territoire : mise en place d'agrains, point d'eau si nécessaire, implantation de cultures à gibier.
- Surveillance du territoire par un ou plusieurs gardes particuliers.

- **Interdire le tir des faisans pendant 3 ans minimum.**
- Supprimer les lâchers de faisans de tir pour la période comprise entre l'ouverture générale et la fermeture annuelle de la chasse dans le département.
- Lâcher du gibier de substitution de type perdrix (subvention de la FDC70) afin de compenser la fermeture du faisans et ceci seulement pendant la période d'ouverture / fermeture de l'espèce.
- Repeuplement de faisans et suivis de la population (comptages).
- Accompagnement financier de la FDC à hauteur de 75% pour le repeuplement, subvention au matériel de piégeage ou de régulation (renard/corvidés) et subvention des aménagements du territoire.

Pour la bonne mise en place de cette convention, outre le fait que la FDC70 apporte son soutien financier mais aussi technique, les territoires qui veulent s'engager devront également prévoir un budget annuel.

Mais il est primordial d'avoir des bénévoles, car sans ces derniers, l'opération est vouée à l'échec. En effet, l'investissement humain est essentiel et incontournable.

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE : RÉGULATION DES CORVIDÉS

Pour les personnes intéressées par la régulation des corvidés, il est essentiel de prendre en considération certains aspects, notamment en ce qui concerne les périodes.

En période de chasse :

- De l'ouverture générale à la fermeture générale

Hors période de chasse (destruction pour la prévention des dégâts) :

- Entre la date de clôture générale de la chasse et le 31 mars au plus tard, sans formalité.
- **À partir du 1^{er} Avril**, sur autorisation individuelle délivrée par le préfet, à une personne physique ou morale, via le site DDT 70 (Direction Départementale des Territoires), démarche simplifiée.
- **Jusqu'au 10 juin**, si un des intérêts suivants est menacé : La santé, la sécurité publique, la protection de la flore et de la faune ou pour prévenir des dommages aux activités agricoles, forestières et aquacoles.
- **Jusqu'au 31 juillet**, pour prévenir des dommages importants aux activités agricoles, dès lors qu'il n'existe aucune autre solution satisfaisante.



Pour rappel, le tir dans les nids de corbeaux freux ou de corneilles noires est interdit.

Les personnes chargées de ces destructions, informeront au préalable et dans la mesure du possible, le président du territoire et la commune afin d'éviter tout désagrément.



COMPTOIR
DU MOULIN

Vivre la Nature

SARL

Aliments Gheerbrant

35 rue de Chenebier - 70400 Frahier - 03.84.27.33.28

Ouvert du lundi au vendredi 9h/12h – 14h/18h le samedi de 9h à midi

50 rue Armand Paulmard - 70360 Scey - 03.84.68.85.85

Ouvert le lundi, mercredi, vendredi 9h/12h – 14h/18h / le mardi, jeudi de 14h à 18h



Moulin Gheerbrant / Comptoir du Moulin Frahier et Chatebier



moulin.gheerbrant@wanadoo.fr

Goudron liquide en bidon de 5 litres = 17.00€ TTC

Croquettes Gheerbrant Fabriquées 100% en FRANCE

(Tarif palette sur présentation du permis de chasse)

Entretien 25/10 en 20kg à la palette = 27.50€ TTC le sac

Chien actif 28/14 en 20kg à la palette = 28.50€ TTC le sac

Haute Energie 30/16 en 20kg à la palette = 30.40€ TTC le sac



Autres gammes disponibles (Puppy, junior, light, etc.) Huile de saumon,

Vitamines, flocons pour rations de viande

Vêtement de chasse Prohunt / Percussion / Couteaux de chasse

Big bags de sel gemme ou au détail, bloc de sel spécial gibier



Attractant Vitex (Crud, Scrolig, Cinglavit, etc.) sont disponibles aux magasins de Frahier et Scey Sur Saône.

Alimentation chien / chat / chevaux / volailles / lapin / lièvres / oiseaux / bottes / jardin / litières copeaux / pêche / produits de nettoyage / farine boulangère ou pâtissière / sels pour salaisons

RÉCOLTE DES PATTES ARRIÈRE – UN PREMIER RETOUR

Dans le cadre des Indicateurs de Changement Écologique (ICE) (cf. *L'Officiel de la Chasse*, août 2025, p.15), la FDC a lancé dès septembre 2025 une opération de récolte des pattes de faons et de chevillards sur les zones Cerfs Nord, Sud et Villersexel.

Au 15 mars, ce sont près de 400 pattes de chevillards et 160 pattes de faons qui ont été fournies à la FDC pour permettre le suivi des populations (les mesures sont en cours, nous présenterons un bilan détaillé dans le numéro d'août 2026).

La Fédération des Chasseurs **remercie vivement** tous les chasseurs et territoires ayant participé à cette opération, et tient également à saluer les territoires des Vosges du Sud, qui contribuent aux suivis depuis plusieurs années.

La récolte des pattes, suivie de leur mesure, permet de suivre les populations d'ongulés et d'évaluer la capacité des mères à nourrir leurs petits. L'analyse des tailles au fil des années renseigne sur la croissance des jeunes et sur la disponibilité des ressources alimentaires, offrant un indice de performance à long terme.

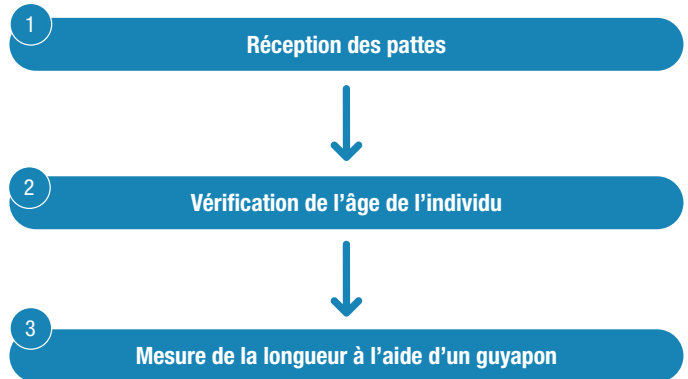
Dans le cadre des ICE, la FDC suit trois axes complémentaires :

- Indice Abondance : via les comptages réalisés depuis plusieurs années,
- Indice Pression sur la Flore : via des relevés d'abroustissement pour mesurer la pression des ongulés sur la flore forestière ;
- Indices de performance.

Pour l'Indice de Pression sur la Flore, la FDC a commencé dès février 2026, en collaboration avec les partenaires forestiers privés et publics, à réaliser des relevés de consommation et d'abroustissement sur six massifs forestiers du département. Ces suivis, associés aux mesures de pattes et aux comptages, constituent une base solide pour la gestion durable de la faune et de la forêt dans le temps.

La FDC remercie tous les territoires, ACCA/AICA et chasses privées qui ont participé et contribué à la réussite de ces suivis, conscients de l'importance de ces données pour la gestion et la préservation des populations d'ongulés et de leurs habitats.

Que deviennent les pattes une fois à la FDC 70 ?



Chiffres clés par massifs, pattes récoltées :

- Zone Villersexel : 37 faons, 82 chevillards
- Zone Nord : 81 faons, 106 chevillards
- Zone Sud : 35 faons, 159 chevillards
- Zone Vosges du Sud : 3 faons, 21 chevillards et 4 de jeunes chamois.

COLLECTE DES PLUMAGES DE BÉCASSINES : UN ENGAGEMENT INDIVIDUEL AU SERVICE D'UN ENJEU COLLECTIF

À l'occasion du bilan de l'opération de collecte de plumages de bécassines, la Fédération a souhaité donner la parole à l'unique contributeur de la saison 2025-2026.

M. NICOLIER, chasseur de bécassines en Haute-Saône, partage son expérience :



Originaire de Pontarlier, dans le Haut-Doubs, j'ai longtemps pratiqué la chasse de la bécassine dans les marais du Drugeon.

En juin 2025, j'ai participé à une journée d'initiation à la lecture des ailes organisée par la Fédération. Encouragé par un ami chasseur de bécasse, adhérent au Club National des Bécassiers et déjà engagé dans la collecte d'ailes de bécasses, j'ai décidé d'apporter ma contribution.

A mon échelle, il m'a semblé important de rapporter les plumages des bécassines que j'ai eu l'occasion de prélever cette saison. En effet, face aux incertitudes qui pèsent sur ce mode de chasse, participer aux suivis scientifiques apparaît essentiel si l'on souhaite continuer à chasser la bécassine demain.



La Fédération remercie chaleureusement M. NICOLIER pour son engagement. Son initiative illustre le rôle que chaque chasseur peut jouer dans l'amélioration des connaissances sur les espèces et dans la défense d'une chasse responsable.



Cependant, la Fédération déplore un nombre encore trop limité de retours d'ailes pour la saison 2025-2026, avec seulement cinq plumages de bécassines collectés.

La Fédération appelle donc l'ensemble des chasseurs de gibier d'eau à participer activement à cette opération. Le retour des plumages des oiseaux prélevés constitue un geste simple mais déterminant pour alimenter les suivis scientifiques et promouvoir une gestion durable de ces espèces.

Chaque contribution compte !

ARRIVÉE D'EMY EN APPRENTISSAGE À LA FDC 70



À l'issue de son BTS GF (Gestion Forestière) effectué en tant qu'apprentie au CFA de Mirecourt (88), Emy BIRGY a rejoint nos équipes le 20 octobre 2025 en tant qu'apprentie. Cette année, elle poursuit une licence dans le diagnostic, la gestion et la protection des milieux naturels à l'Université des Sciences Techniques à Besançon (25).

Dans le cadre de cet apprentissage à la fédération, elle a pour objectif de contribuer aux missions du service technique et de réaliser deux projets d'étude sur des thématiques variées : suivi faunistique et restauration de milieux humides. Ces derniers mois, elle a travaillé sur la thématique des bécassines hivernantes en Haute-Saône. A partir des observations issues d'opérations de captures et baguages, l'objectif a été d'évaluer et caractériser les habitats de la Bécassine des marais et de la Bécassine sourde. Les relevés réalisés sur les prairies inondables du Durgeon, ont mis en évidence des différences marquées entre les zones de gagnage et les sites de remise diurne, notamment en ce qui concerne la végétation et l'abondance de la ressource alimentaire.



Quadrat délimitant la zone où effectuer les relevés



Traces de bec dans le sol

« On observe une végétation plus haute et plus dense dans les zones de remise, s'expliquant par un besoin de protection en journée, tandis que l'alimentation nocturne s'effectue dans des vastes prairies à végétation rase et à forte abondance de proies, particulièrement les lombrics » Emy BIRGY, 2026.

A la suite de ces résultats, elle souligne l'importance du maintien de ces habitats pour l'accueil de ces deux espèces migratrices mais aussi pour d'autres comme le Vanneau huppé, la Cigogne blanche, la Grande aigrette, ... Ici, les modes de gestion pratiqués comme le pâturage ou la fauche tardive sont décisifs pour fournir les habitats nécessaires à ces espèces durant la période d'hivernage.

LE MÉMO DU CHASSEUR



N'oubliez pas de rendre votre carnet bécasse !

Vous avez jusqu'au **30 juin** (Cf Arrêté Ministériel) pour le retourner à la FDC 70.



Sans ce retour, aucun nouveau carnet ne pourra vous être délivré pour la saison suivante.

Rappel : l'application *ChassAdapt* peut désormais remplacer le carnet de prélèvement bécasse nominatif. De plus, cette application permet de renseigner tous vos prélèvements de petit gibier (migrateur et sédentaire). Les données collectées serviront à suivre la reproduction des différentes espèces et, par capitalisation de données, défendre les modes de chasse concernés.

Cartouches usagées ? Votre FDC peut les recycler !

Nous poursuivons notre partenariat avec la société Ecologic, spécialisée dans le recyclage de ce type de déchets. Ainsi, tout au long de l'année, vous pouvez nous apporter vos douilles usagées (plastique et laiton) ainsi que les bourres, à condition que chaque élément soit conditionné séparément lors de sa remise.



Cerf de Bucey-lès-Gy - 2018

Dépôt des trophées à la FDC 70

Du **27 avril au 29 mai**, les trophées de brocards en tir d'été, chamois et cerfs coiffés peuvent être amenés directement à la fédération, qui se chargera ensuite de les transporter jusqu'à l'exposition à Saint-Bresson le 6 et 7 juin.

Nid de frelon asiatique

Vous avez repéré un nid ? Rendez-vous sur « lefreelon.com » pour le signaler. Ce geste permet de suivre au plus près l'expansion de l'espèce et de contribuer à la lutte contre sa propagation.



Attention aux arnaques ! Lors de la destruction d'un nid, certaines entreprises pratiquent des tarifs exorbitants. Retrouvez la liste des entreprises de désinsectisation signataires de la Charte des Bonnes Pratiques sur le site « **FREDON Bourgogne-Franche-Comté** ».





Ayez le réflexe : signalez les animaux sauvages morts ou moribonds à votre Fédération !



Membre du réseau national SAGIR, la FDC 70 participe activement à la veille sanitaire sur le département. Les analyses permettent de mieux comprendre les principales pathologies affectant la faune sauvage et les données recueillies sont particulièrement utiles pour identifier d'éventuelles zoonoses.

La saison des fauches arrive !

Comme chaque printemps, la Fédération se tient prête à intervenir avec son drone afin de **limiter la mortalité de la faune sauvage lors de la fauche** des prairies. Ceci concerne particulièrement les faons de chevreuils mais aussi les oiseaux nicheurs au sol ainsi que les lièvres.

Pour cela, vous pouvez, en accord avec l'exploitant(e) agricole :

- prévenir la Fédération au plus tôt dès qu'est prise la décision de faucher (24 à 48 heures à l'avance, si possible),
- communiquer toutes les informations utiles à l'organisation du vol de drone, notamment la localisation précise des parcelles concernées,
- accompagner la Fédération lors de la sortie qui a lieu tôt le matin, le jour de la fauche.

Pour toute question ou renseignement, n'hésitez pas à contacter la Fédération au 03.84.97.13.53





Nature Dog 70 Vesoul

Alimentation chiens et chats, chasse, accessoires, randonnée, canicross.

**Prix palette à partir de 15 sacs
(possibilité palette panachée)**

**Membres AFACCC :
prix palette à partir du 1er sac
-10% sur les gilets de protection**

19 bis rue Henri Poincaré, 70000 VESOUL

Téléphone : 03 84 92 11 32 Facebook : naturedogvesoul70 Instagram : Naturedog70



LE BOCAGE SE FISSURE, NOS ACTIONS PERDURENT - BILAN DE L'HIVER

Cette année encore, la FDC a poursuivi activement son engagement en faveur de la plantation de haies dans le département.

Le récap en chiffre :

Plantation de haies et vergers :

- Depuis 2012 : 31,3 km de haies plantées
- Depuis 2021 : 34 vergers
- **Saison 2025/2026**
 - ✓ 5,35 km de haies plantées
 - ✓ 2 vergers de sauvegarde créés

Sensibilis'haie et écocontribution

Pour la troisième année consécutive, la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) a lancé son opération « Sensibilis'haie » à destination des communes volontaires. Relayée localement par la FDC 70, cette initiative propose la plantation de 50 mètres de haies accompagnée de la pose d'un panneau pédagogique. Au-delà de la mise en terre des plants, l'objectif est avant tout de sensibiliser les habitants, et en particulier les publics scolaires, à l'importance du bocage dans nos paysages et pour la biodiversité.

Au total, 14 projets ont été accompagnés cette saison (13 communes et une MFR), mobilisant près de 450 participants, dont une majorité de scolaires. Plusieurs collectivités ont souhaité aller au-delà du dispositif initial : cinq communes ont ainsi augmenté leur linéaire de plantation en faveur de la biodiversité. Ces projets complémentaires ont pu voir le jour grâce à l'écocontribution financée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et la FNC.

Bocage et Paysage

En parallèle, des projets portés par le monde cynégétique ont également été soutenus. L'ACCA d'Arbecy et un chasseur propriétaire à Fleurey-lès-Faverney ont bénéficié du dispositif régional « Bocage et Paysage », avec un cofinancement de la FDC, permettant la plantation respectivement de 266 mètres et 367 mètres de haies, majoritairement en trois rangs. La plantation d'Arbecy a été réalisée avec l'appui des étudiants de l'option faune du lycée agricole de Vesoul, illustrant une belle collaboration entre formation agricole et gestion des milieux.



Plantation de haie « Sensibilis'haie » à Faverney

À Fleurey-lès-Faverney, le chantier a été mené en partenariat avec une association départementale de réinsertion, donnant également une dimension sociale au projet. Fidèle à son engagement en faveur de la restauration du bocage, la FDC prend en charge les restes à financer non couverts par la Région, afin de permettre la concrétisation de ces projets au service de la biodiversité et des territoires.

COMMENT PLANTER UNE HAIE AVEC LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS ?

Printemps / été



Projet de plantation
(particulier, ACCA,
commune, agriculteur etc.)



Prise de contact
et définition du projet



Rencontre sur le terrain
avec un agent de la FDC pour
définir ensemble les objectifs
du projet et les aspects
techniques de la plantation.

AMARHETO

Pour son avant-dernière année, le projet AMARHETO (voir l'article dédié au projet dans l'Officiel de la Chasse d'avril 2025), financé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le Syndicat de la Vallée de l'Ognon, poursuit l'accompagnement des plantations et la restauration de la trame turquoise dans la vallée de l'Ognon. Cette saison, trois plantations ont été réalisées pour un total de 940 mètres de haies répartis sur trois communes. À Breslilly, 320 mètres de ripisylve ont également été plantés dans ce cadre, contribuant à la protection des berges et à l'amélioration des continuités écologiques. La plantation de Dampierre-sur-Linotte a été réalisée avec les élèves motivés de l'option agricole du collège de Faucogney-et-la-Mer ainsi que les élèves de l'école de la commune.



Plantation de 200 mètres de haies sur la commune de Dampierre-sur-Linotte dans le cadre du projet AMARHETO

Pacte en Faveur de la Haie

Enfin, dans le cadre du Pacte en faveur de la haie, deux agriculteurs de Saponcourt ont planté 1 200 mètres de haies sur leurs parcelles agricoles. Ces aménagements répondent à des objectifs agronomiques (protection des sols, régulation hydrique, auxiliaires de culture, bien-être animal) tout en apportant un effet brise-vent favorable aux cultures et à la faune).

Plusieurs kilomètres sont d'ores et déjà en préparation pour la saison prochaine, témoignant d'une dynamique locale forte en faveur de la recréation d'habitats pour la faune, et notamment le petit gibier.

VOUS AVEZ UN PROJET ?

Agriculteur, chasseur, particulier ou collectivité :
vous souhaitez planter une haie, créer un bosquet ou engager un projet en faveur de la biodiversité ?

La FDC vous accompagne sur les volets :

- Technique (choix des essences, implantation, schéma de plantation),
- Administratif et financier (recherche de financements, montage des dossiers),
- Logistique (commande des plants et fournitures).

N'hésitez pas à contacter la Fédération pour étudier la faisabilité de votre projet.

Financé par



AMARHETO
HAUTE-SÂONE - DOUBS - JURA

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Printemps / été



Présentation d'un plan et d'un choix d'essences au porteur de projet. En parallèle, constitution du dossier administratif et des demandes d'aides.

Automne / hiver



Commande des arbres et du matériel



Organisation et réalisation de la plantation avec des bénévoles ou par une entreprise en fonction des travaux à réaliser

**FÉDÉRATION DES
CHASSEURS DE LA
HAUTE-SAÔNE**

BÉNÉFICIEZ DE CETTE RÉDUCTION
VALABLE JUSQU'AU 9 JUIN 2026

dès maintenant via ce QR code avec le code promo GAME_HAUS

16€ au lieu de 19€ pour une journée (vendredi, samedi ou dimanche)
26€ au lieu de 29€ le billet 3 jours



Game Fair

EN LOIR-ET-CHER

12-13-14 JUIN 2026

LAMOTTE-BEUVRON – SOLOGNE



gamefair.fr



OBSERVER ET PROTÉGER : BILAN 2025 DES DONNÉES VIGIFAUNE ET POSE DE RÉFLECTEURS EN HAUTE-SAÔNE

L'année 2025 vient de s'écouler et il est temps de faire un bilan. Au cours de ces 12 derniers mois, nous constatons 441 déclarations sur Vigifaune en Haute-Saône. On peut répertorier ces données en trois catégories :

- 219 déclarations d'animaux morts
- 218 déclarations d'animaux vivants
- 4 déclarations d'indice de présence



- Déclaration Animaux Morts
- Déclaration Animaux Vivants
- Déclaration Indice de Présence

A propos des déclarations d'animaux vivants, quelques déclarations sortent de l'ordinaire, dont :

- 2 déclarations de Courlis cendré
- 1 déclaration de Fuligule milouin
- 1 déclaration de Castor d'Europe
- 1 déclaration de Torcol fourmilier
- 2 déclarations de Huppe fasciée
- 1 déclaration de Lorient d'Europe

Concernant les déclarations d'animaux morts, 95 % des données sont issues de collisions routières, réparties comme suit : 19 % de blaireau, 18 % de sanglier, 14 % de chevreuil, 14 % de renard et 35 % d'autres espèces. Il est à noter que les déclarations ont diminué de moitié en 2025 par rapport à 2024. Nous vous invitons à poursuivre la déclaration de toute observation, qu'elle concerne un animal mort ou vivant !

La FDC 70, en collaboration avec le Département, a mis en place des piquets réflecteurs anticollision pour limiter les collisions sur les routes du Département. Plus récemment, un partenariat a été passé avec la DIR Est, afin d'équiper un tronçon de 700 m sur la Route Nationale 57 à hauteur de la Chapelle-lès-Luxeuil. Ce début de partenariat pourrait nous amener à équiper d'avantage des routes nationales. Concernant les routes départementales, 9 nouveaux tronçons ont vu le jour en 2025 (certains de ces linéaires proviennent du financement de l'année 2024 et pour d'autres de 2025) :

Champagney / Plancher-Bas : 750 m
 Champey / Coisevaux : 1 885 m
 Champtonnay : 880 m
 Jussey : 530 m
 Velleuxon : 930 m
 Boulot : 1 060 m
 Fleurey-lès-Faverney : 2 400 m
 Saint-Loup-sur-Semouse : 1 680 m
 Trémoins : 1 040 m

Les responsables de territoire sont très satisfaits de ce dispositif. Il semble être assez efficace pour prévenir les accidents de la route.

La convention de partenariat avec le Département qui a pris fin en 2025 sera reconduite pour les trois prochaines années, en réexaminant le financement.

Que vous soyez responsable de territoire ou chasseur actif, nous vous invitons à télécharger l'application **Vigifaune**, afin de déclarer vos observations de collision dans vos ACCA ou bien ailleurs. Vous êtes nos premiers informateurs, il est donc essentiel de nous partager ces informations à travers cette application, afin d'optimiser nos choix d'emplacement.



Mise en place des piquets à la Chapelle-lès-Luxeuil



Apple



Android



BILAN HIVER – LE RÔLE DU BOCAGE EXPLIQUÉ AUX TOUT-PETITS COMME AUX PLUS GRANDS !

Cet hiver, plusieurs établissements scolaires du département ont bénéficié d'une intervention de la FDC70, en amont d'opérations de plantation de haies. De la maternelle au collège, des élèves de 4 à 15 ans ont ainsi participé à l'animation « À la découverte du bocage » !

Comprendre avant d'agir : un temps en classe essentiel

Prendre un temps en classe avant de planter permet de donner du sens à l'action. Les élèves comprennent pourquoi les haies sont mises en place et abordent ensuite le chantier avec davantage d'intérêt et d'implication.

Ainsi, au travers des jeux, les plus petits ont découvert qui vit dans la haie, avec des mammifères, quelques insectes et oiseaux, pour ensuite définir que les haies sont pour eux une maison (refuge contre le froid, les prédateurs et les intempéries), mais aussi un frigo (ressources alimentaires tout au long de l'année : baies, graines, insectes) !

Pour les plus grands, la notion de mosaïque paysagère a été abordée afin de comprendre comment cultures, prairies, boisements et haies structurent le territoire. Un éclairage historique a également permis de retracer l'évolution du bocage en France : son développement, son importance dans les systèmes agricoles traditionnels, puis son recul avec les remembrements. Cette mise en perspective a permis aux jeunes de saisir les enjeux actuels de replantation. Pour finir, un jeu leur permettant de mémoriser les services écosystémiques rendus par les haies (corridor écologique, protection contre l'érosion, stockage du carbone, ...) a été réalisé.

En conclusion, ces temps de sensibilisation sont essentiels et permettent de former des citoyens attentifs à leur environnement et acteurs de sa préservation.

Ecole maternelle de Plancher-Bas



Collège de Favorney



Collège de Faucogney-Et-La-Mer



Financé par



La FDC 70 peut intervenir directement dans les écoles, en extérieur, ou proposer du matériel pédagogique en prêt pour les enseignants ou les acteurs locaux du monde de la chasse.

Vous avez une école dans votre village ? Des enseignants sensibles aux questions environnementales et en recherche d'intervenants ? N'hésitez pas à nous contacter !

Acquérir Préserver Transmettre

Donnez à la Fondation
des chasseurs, défiscalisez et
préservez vos territoires !

Scanner ce
QR code pour
faire un don.



Fondation POUR
LA
Préservation
DE
LA Nature

13, rue du Général Leclerc
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 01 41 09 65 10

www.fondationpreservationnature.org

SAMEDI 4 & DIMANCHE 5 JUILLET 2026
CHASSE, PÊCHE, NATURE

en fête!

**BASE DE LOISIRS - LAC DE
FRESNE-ST-MAMES**

ENTREE GRATUITE

**Vous vivez chasse, pêche, nature
ou terroir : venez exposer votre
passion ou vos produits!**

Besoin d'infos? 06.72.61.04.08
mail: arnaudmazard70@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique.

FORMATIONS PROPOSÉES PAR LA FÉDÉRATION EN 2026

Inscrivez-vous et participez aux différentes formations proposées par la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Saône tout au long de l'année !

Ces formations sont destinées aux futurs chasseurs, mais également aux personnes déjà titulaires du permis de chasser afin d'affiner leurs connaissances.

Les inscriptions s'effectuent 1 mois maximum avant la formation auprès de la fédération à l'adresse suivante : servicetechnique@fdchasseurs70.fr ou au 03.84.97.13.53

Planning sous réserve de modifications et de places disponibles - Ceci n'est pas une convocation. *Les inscriptions sont gratuites, prévoir éventuellement des frais de repas.*

Formation	Dates	Lieu
Chasse à l'arc	25 avril 2026 22 août 2026	Gonsans (FDC 25)
Chasse accompagnée	30 mai 2026 27 juin 2026 22 août 2026	Site du permis de chasser Noroy-le-Bourg
Tir de chasse	23 mai 2026	Site du permis de chasser Noroy-le-Bourg
Piégeurs agréés	11 juillet 2026 et 24 juillet 2026	Site du permis de chasser Noroy-le-Bourg
Garde-chasse particulier	Module 1 - 29 août 2026 Module 2 - 5 septembre 2026	FDC 70
Permis de chasser	Selon le planning disponible sur le site internet de la FDC 70 www.permischasseur.ofb.fr 03 84 97 13 58	

ZOOM SUR LA FORMATION DÉCENNALE SÉCURITÉ



NOUVEAU : à partir de 2026, la participation aux formations sera basée sur le volontariat, mais également par **convocation imposée**. Alors, si vous êtes volontaire, inscrivez-vous dès maintenant !

Pour rappel il est toujours possible d'effectuer cette formation :

- En présentiel au siège de la Fédération à Noidans-lès-Vesoul ou au centre de formation de la FDC 70 à Noroy-le-Bourg aux dates proposées ci-dessous ;
- **Sur vos territoires !** Un formateur peut se déplacer pour un groupe de 30 chasseurs minimum ;
- **En ligne en vous connectant sur l'espace adhérent de la FDC 70.**

Nous vous rappelons que cette formation sera obligatoire pour obtenir votre validation du permis de chasser dès la saison 2030-2031. N'attendez pas le dernier moment pour la réaliser !



INSCRIPTION FORMATION DÉCENNALE SÉCURITÉ

A renvoyer à la Fédération par mail : fdc70@fdchasseurs70.fr ou courrier au 10 rue de Verdun, 70000 NOIDANS-LES-VESOUL.

NOM : _____ PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

N° DE TÉLÉPHONE : _____

ADRESSE : _____

JOURS	HORAIRES	LIEUX	Inscription
Lundi 4 Mai 2026	9h – 12h	Site de formation à Noroy-le-Bourg	<input type="checkbox"/>
	14h – 17h		<input type="checkbox"/>
Vendredi 29 Mai 2026	17h – 20h	Siège de la FDC 70	<input type="checkbox"/>
Samedi 20 Juin 2026	9h – 12h	Siège de la FDC 70	<input type="checkbox"/>
	14h – 17h		<input type="checkbox"/>
Lundi 6 Juillet 2026	9h – 12h	Site de formation à Noroy-le-Bourg	<input type="checkbox"/>
	14h – 17h		<input type="checkbox"/>
Vendredi 31 Juillet 2026	17h – 20h	Siège de la FDC 70	<input type="checkbox"/>
Vendredi 14 Août 2026	17h – 20h	Site de formation à Noroy-le-Bourg	<input type="checkbox"/>
Lundi 24 Août 2026	9h – 12h	Siège de la FDC 70	<input type="checkbox"/>
	14h – 17h		<input type="checkbox"/>
Samedi 5 Septembre 2026	9h – 12h	Site de formation à Noroy-le-Bourg	<input type="checkbox"/>
	14h – 17h		<input type="checkbox"/>
Jeudi 24 Septembre 2026	9h – 12h	Siège de la FDC 70	<input type="checkbox"/>
	14h – 17h		<input type="checkbox"/>
Vendredi 9 Octobre 2026	9h – 12h	Siège de la FDC 70	<input type="checkbox"/>
	14h – 17h		<input type="checkbox"/>
Jeudi 22 Octobre 2026	9h – 12h	Site de formation à Noroy-le-Bourg	<input type="checkbox"/>
	14h – 17h		<input type="checkbox"/>

LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE FORMATION : TIR DE CHASSE



Un atelier tir d'été : ce mode de chasse individuel attire désormais les chasseurs voulant sortir à l'aube ou au crépuscule lors des beaux jours. Plus discret que la battue, cette chasse permet de prélever sanglier, brocard et renard dès le début de l'été. Il s'agit là de chasse que l'on peut qualifier de « sélection ». En effet, cela permet de prélever des animaux chétifs ou malades et de protéger les cultures. Un mode de chasse qui peut se pratiquer à partir du **1^{er} juin : l'approche et l'affût.**

Un atelier tir au vol (régulation des corvidés) : l'impact des corvidés sur le petit gibier est souvent sous-estimé par les gestionnaires de territoires de chasse. Ces oiseaux peuvent également être préjudiciables à l'agriculture lors des semis de maïs. La régulation à tir, en complément du piégeage, peut assurer efficacement une diminution de ces cas de prédation et/ou déprédation. C'est aussi un mode de chasse où l'intelligence de ces oiseaux vous garantira de nouvelles sensations !

Toutes ces notions seront évoquées et approfondies lors de la formation gratuite « Tir de chasse » qui se déroulera le samedi 23 mai 2026 au centre de formation de NOROY-LE-BOURG.

Cette formation sera composée d'une partie théorique et d'une partie pratique. La partie théorique reposera sur le développement des connaissances concernant les espèces et la réglementation. La partie pratique aura pour but la mise en situation avec mise en place de l'affût, des formes et le tir au fusil sur des plateaux d'argile et à la carabine sur cible et sanglier courant.

Cette formation a pour but de vous perfectionner dans le tir du petit et du grand gibier.

Pour ce faire, nous vous proposons plusieurs modules :

Un atelier battue (tir sur sanglier courant) : ce mode de chasse étant le plus pratiqué sur le département, il est important d'être efficace lors du tir qui se réalise souvent sur des animaux en fuite. Effectivement, pour éviter les risques d'animaux blessés, il faut savoir maîtriser ses émotions afin d'avoir un tir parfaitement ajusté dans la zone vitale.

Nous vous invitons à venir avec votre fusil et votre carabine à cette formation pendant laquelle vous pourrez vous exercer au tir, encadrés par des personnes pouvant vous prodiguer des conseils.

Inscrivez-vous dès maintenant, places limitées à 12 personnes maximum.

A renvoyer à la Fédération par courrier ou mail à servicetechnique@fdchasseurs70.fr

Le Candidat

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Date et lieu de naissance : / / à

Téléphone : Portable :

Mail :

Prérequis : Être titulaire du permis de chasser valide pour la saison en cours.

UNE BELLE AFFLUENCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CNB70 !

L'Assemblée Générale du Club National des Bécassiers de la Haute-Saône s'est déroulée le 19 décembre 2025 à 18h30 au siège de la Fédération des Chasseurs du Département.

• Le Président a souhaité la bienvenue aux nombreux participants et a salué la présence de Dominique GRANDJEAN, Vice-président FDC 70, Benoit SOLONEL, Directeur adjoint OFB, Yannick FERNANDEZ, technicien FDC 70. Il a tenu à excuser Michel DORMOY, Président FDC 70, Paul LANGLOIS, Directeur FDC 70, Pierre BENEDETTO, Directeur adjoint FDC 70, Elouan CARRE et Jean-Marie VILLE, techniciens et chargé de missions FDC, Alain DORMOY, Thierry VERNIER, Remy DUSSERT, Franc Frédéric FORTE, Sébastien BRIOT, Véronique BRUNET GASTON et Jean FABIANO, membres du club.

1. Rapport moral et d'activités :

Evolution du nombre d'adhérents :

- 41 Adhésions depuis Avril 2024
- Et 4 adhésions en moins (1 démission et 3 adhésions Non-réglées),

Point sur les effectifs du CNB 70

Rappel : 43 membres inscrits lors AG 2023

41 membres inscrits lors AG 2024

Situation des Effectifs à ce jour :

49 adhérents membres du CNB 70 soit 12 nouvelles adhésions en 2025, ce qui est une réelle satisfaction !

Nouveaux membres :

Stéphanie ABRUZZI - Christophe ABRUZZI - Michel BOYEZ - Arnaud DEBOIS - David FONFREDE - Julien GRILLOT - Bruno HENRY - Denis JACKSON - Pierre JACQUES - Julien PIGUET - Corentin STEPHANI - Thierry VERNIER

Le Bureau s'est réuni au printemps 2025 pour valider les activités prévues pour l'année 2025.

Le club a fait l'acquisition d'un barnum et d'un roll-up par le biais du CNB National.

Achat de 150 gobelets personnalisés et commande de 50 calendriers 2026 qui a été insuffisante ; nos amis du Doubs nous ont dépanné de 30 calendriers !

Le président a évoqué la tenue du congrès du CNB aux Salines Royales d'Arc et Senans, organisé par le CNB25-90 et le CNB39. Ce fut une vraie réussite !

Concernant la saison bécassière 2024-2025, les conditions climatiques en France ont été globalement convenables pour la bécasse en France et en particulier pour notre département Haut-Saônois. L'ICA (Indice Cynégétique d'Abondance) a été le meilleur depuis que le CNB suit cet indice, prouvant ainsi le bon état des populations bécassières. La saison s'est distinguée par une très bonne migration, débutée à la mi-octobre pour notre département, et bien soutenue jusqu'à la fin de l'année et ensuite par un très bon hivernage.

Mais attention à nos détracteurs ! Les derniers événements remettant en cause la chasse de certains migrateurs prouvent le bien-fondé des suivis initiés par le CNB depuis une trentaine d'années (ainsi que l'OFB avec le réseau bécasse). Les efforts ne doivent pas se relâcher et les différents éléments collectés sont devenus une vraie nécessité. C'est ainsi que la collecte des ailes de bécasse doit être massive pour alimenter notre lecteur d'ailes, Hervé CLAVIER. D'autant que chaque bécassier

peut déposer au guichet de la FDC 70, les ailes des oiseaux prélevés.

On parle de plus en plus de gestion adaptative avec des quotas imposés sur certaines espèces migratrices. Il faut se préparer à une telle éventualité pour la bécasse. C'est pourquoi, il est impératif d'anticiper les événements en apportant les éléments scientifiques qui démontreront le non-sens d'une telle décision si un jour elle devait être prise.

Enfin, le président a rappelé l'obligation de retourner son carnet de prélèvement bécasse à la FDC 70 avant le 30 juin de chaque année. A défaut il n'y a pas de délivrance de carnet pour la saison suivante. D'où l'intérêt d'adopter l'application Chass'Adapt ! A titre d'info, le taux de retour des carnets pour la saison 2024-2025 a été de 75%, ce qui est satisfaisant.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité :

• Activités accomplies :

- Ball Trap à Morey le 17 mai 2025 avec une vingtaine de participants
- Tenue d'un stand CNB70 les 14 et 15 mai 2025 à l'exposition des trophées à Authoison,
- Journée entraînement de nos chiens à Broye les Pesmes le 5 juillet 2025 (remerciements à Jean François pour son accueil)
- Rencontres St Hubert à ARBECEY le 4 octobre 2025 avec toujours autant de participants membres du CNB70 et 3 qualifiés pour la finale Régionale : Véronique, Bruno et Arnaud, (Charlotte, petite-fille de Jules PLANAVERGNE, s'est qualifiée pour la finale Nationale à Sissonne ainsi que Bruno). Charlotte est devenue vice-championne de France en catégorie Chasserresse avec chien d'arrêt non trialisant et Bruno s'est classé 5^{ème} en catégorie chasseur avec chien d'arrêt trialisant.

2. Rapport financier :

Hervé, le trésorier du club, a dressé un bilan comptable de la saison écoulée qui fait apparaître un déficit de 732,31 € suite, en particulier, à l'achat du barnum et d'un roll-up pour 880,20 €.

Le solde du compte courant est de 1921,06 €.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3. Perspectives année 2025-2026 :

- Bagueage bécasse avec Yannick et Elouan (FDC 70)
- Soirée lecture d'ailes et sexage au printemps
- Invitations nouveaux permis à « des journées découverte chasse à la bécasse » Prix de l'invitation pris en charge par le CNB70 ???
- Sortie « Croule » ??? Évoqué l'an dernier
- Journée ball-trap à Morey (date à fixer)
- Participation au cas par cas aux diverses manifestations dans notre département
- Journée entraînement de nos chiens le 4 juillet 2026
- Participation RSH le 03/10/2026
- Vente des calendriers

4- Analyse de la saison bécassière de la section 70

• Synthèse Saison bécassière / Bécannotes

2023-2024	2024-2025
ICA : 2,72	ICA: 3,50
1187 heures	1110 heures
423 comptes rendus	425 comptes rendus
923 levées	1109 levées
214 prélèvements	205 prélèvements

• Analyse des prélèvements saison 2024-2025 pour la Haute-Saône (présenté par Yannick, technicien FDC70).

- 2768 carnets délivrés
- 33 carnets perdus
- 2104 carnets rendus / 76% de retour (67%)
 - Rendu sans prélèvement: 1397
 - Rendu avec prélèvements: 707 pour 5092 oiseaux
- 664 utilisateurs de chass'adapt pour 1035 bécasses prélevées
- Total prélèvements (carnets + chass'adapt): **6127 oiseaux**

• Activité baguage 2024-2025 en Haute-Saône

QUELQUES CHIFFRES POUR LA SAISON 2024/2025

13

Le nombre de bécasses des bois reprises à la chasse

56

Le nombre de bécasses des bois baguées

240

Le nombre de bécasses des bois contactées

37

Le nombre de sorties (FDC/OFB)

3910

Le temps passé en minutes pour l'ensemble des sorties

1h30

Le temps moyen pour une sortie

4

Le nombre de bagueurs actifs pour cette saison

• Synthèse protocole gel prolongé

Membres du club habilités "Observatoire Gel prolongé": Patrick BOUDOT, Yannick BARBEY, JM GUAY, Régis LECORNEY. Et la participation de Marc PAULIEN représentant le Département, propriétaire du site.

Patrick BOUDOT, référent du protocole, a dressé un bilan des sorties effectuées sur le site de Bithaine.

Notre section compte 4 bécassiers observateurs ; il conviendra de mettre plus l'accent sur des sorties en en zones dites « refuges ». Trois nouveaux bécassiers se sont portés volontaires pour la saison en cours.

• Synthèse lecture d'ailes (présentée par Hervé CLAVIER) :

La collecte d'ailes est très importante pour le suivi des populations. Elle permet de déterminer le pourcentage des



jeunes oiseaux prélevés à la chasse.

Le club ne recense que 16 contributeurs à la collecte d'ailes, c'est trop peu !

5. Intervention OFB : Benoit SOLONEL

- Présentation du service départemental de la Haute-Saône
- Les missions de l'OFB
- Les actions de l'OFB concernant la bécasse des bois
- 2 actions principales de suivi en terme de connaissance
 - Le suivi des effectifs nicheurs
 - Le suivi des effectifs migrateurs et hivernants
- 2 actions principales de suivi en terme de police
 - Le respect des obligations liées à la chasse de la bécasse des bois
 - La lutte contre la chasse de la bécasse « à la passée »

6. Les actions menées au niveau national :

- Le président a présenté certaines actions telles que le suivi des bécasses par balise, l'étude morphologique sur la bécasse des bois, la commission bécannotes, la commission cynophilie, les études en cours de réflexion comme l'étude des comportements de bécasses nicheuses en France.

7. La parole à nos invités :

- Intervention de Dominique GRANDJEAN, vice-président de la FDC70, qui a été « impressionné » par les travaux réalisés par le CNB et la qualité de cette assemblée générale. Il a rappelé qu'il est important de prévenir la fédération quand des territoires sont trop restrictifs concernant la pratique de la chasse à la bécasse.

8. Conclusion et mot de la fin du président:

- Maintenir nos basiques
- Lecture des Ailes
- Utilisation de Bécannotes
- Bécassiers Observateurs
- Maintenir la dynamique pour faire connaître le CNB et mieux utiliser la presse locale
- Continuer à renforcer nos effectifs en particulier durant cette période
- Maintenir l'état d'esprit de ce club où règne la bonne humeur et la convivialité

La séance a été levée à 20h30 et le président a invité les participants au verre de l'amitié offert par le club ; puis la soirée s'est prolongée pour une partie des adhérents au restaurant pour évoquer de belles rencontres avec la dame des bois !

Régis LECORNEY
Président CNB70

RETOUR SUR LA PREMIÈRE « JOURNÉE BRAQUE ALLEMAND » DU CFBA ET LE FIELD D'INITIATION À VARS-ECUELLE



J. Pécourt, batterie des chiens continentaux

La première « journée braque allemand » du Club Français du Braque Allemand qui a eu lieu à Vars a consisté en un TAN (Test d'Aptitudes Naturelles) et une session d'examen morphologiques et confirmations d'une douzaine de braques allemands, le 31 août 2025. En parallèle, nous avons fait le pari d'initier l'organisation d'un Field d'initiation toutes races, et la petite batterie initiale a demandé la présence de deux juges, nous avons dû refuser des inscriptions. Nous avons eu droit à une journée estivale, placée sous le signe de la bonne humeur et la convivialité.

Les départs sur les terrains se sont fait tardivement vers 9h30 (on se croirait presque chez les pros !). Deux batteries de TAN jugées par B. Vento et moi-même (9 chiens sur les 13 ont eu leur TAN). Une batterie de chiens continentaux (13) a été jugée par J. Pécourt et une autre dédiée aux britanniques (7) par P. Revy, malgré quelques défections 37 chiens étaient présents sur la journée.

Des oiseaux très vifs venaient des Faisanderies d'Ancier (J. Daguet) et de la Ferme de Craies à Jussey (Ch. Mignot).



Les participants attendant leur passage au TAN

Les vainqueurs de la journée au TAN et au Field d'initiation ont été successivement départagés par un barrage (les chiens sont lancés par leurs conducteurs à droite et à gauche sur le terrain et doivent s'installer le plus rapidement sur le terrain sans s'occuper de l'autre chien et avoir le meilleur style). Un palmarès en parité avec 1^{ère} **Voltige** de Kerlouhan : épagneul breton à J. Grillot, une petite chienne pétillante apte à faire de la compétition ; 2^e **Viva Shogun**, pointer femelle à R. Dussert, habitué des R.S.H. ; viennent ensuite les braques allemands

sélectionnés : 3^e **Ulla** de Valzergues à J.-F. Foulquié ; 4^e **Tito** vom Hundegelaut à P. TURATO et enfin **Unter** des Taillis du Bois Marly à F. Richard et **Urus** vom Hundegelaut à P. Dié.

Les quatre meilleurs chiens de la journée se sont vu offrir en un sac de croquettes par notre partenaire d'élevage **Nature Dog Vesoul** ainsi que de nombreux cadeaux pour tous les participants.

La prochaine étape pour nos braques a été la finale nationale du CFBA à Saint Fiel (23) le 26 octobre où **Ulla** de Valzergues s'est classée 2^e meilleure femelle et **Unter** des Taillis du Bois Marly 2^e meilleur male.



Les vainqueurs du jour.

Juste avant l'apéritif, Jérôme et Philippe ont fait une démonstration magistrale d'arrêt à patron avec leurs six Pointer habitués à la compétition.



Ulla de Valzergues à J.-F. Foulquié ; TAN sélectionné.
2^e à la finale nationale des Braque Allemand.

Pour l'investissement et la parfaite réalisation de cette journée nous remercions les bénévoles de l'AICA de Vars-Ecuelle (accueil, guides et poseurs souvent novices, devenus pro., buvette, service, etc.), J. Fabiano pour le repas gastronomique, l'ACTFC et M. Morin pour les coupes, la FDC 70, J.-F. Foulquié et L. Armando, vétérinaires à Dole pour l'aide avec la DSV, la préfecture de Haute-Saône et les services compétents pour leur diligence, la mairie de Vars pour la sono, les agriculteurs et propriétaires des terrains. Merci à celles qui ont pris soin

de mon petit braque de 3 mois Ahn-Solo, très malheureux pendant que je jugeais.

Merci aux propriétaires et leurs chiens qui sont venus à notre manifestation et ont contribué à cette réussite et nous l'espérons à l'année prochaine pour une nouvelle édition.

C'est quoi le TAN ?

C'est un brevet de chasse qui peut être attribué à tout chien d'arrêt âgé d'au moins 6 mois et au plus de 36 mois. Seules les qualités naturelles du sujet sont examinées et le comportement du chien sera apprécié à travers 3 critères :

1° L'instinct de la recherche : ardeur et passion dans la recherche du gibier.

2° L'instinct de l'arrêt : la localisation du gibier par l'arrêt, hors de vue de ce gibier.

3° L'équilibre : comportement du chien sur l'ensemble du parcours, et en particulier sa réaction au coup de feu.

Le chien qui n'aura pas réuni ces trois critères sera ajourné et pourra être présenté lors d'une nouvelle épreuve. Les 2/3 des chiens présentés, réussissent l'examen. La participation à cette épreuve est le premier pas à franchir pour tout conducteur débutant.

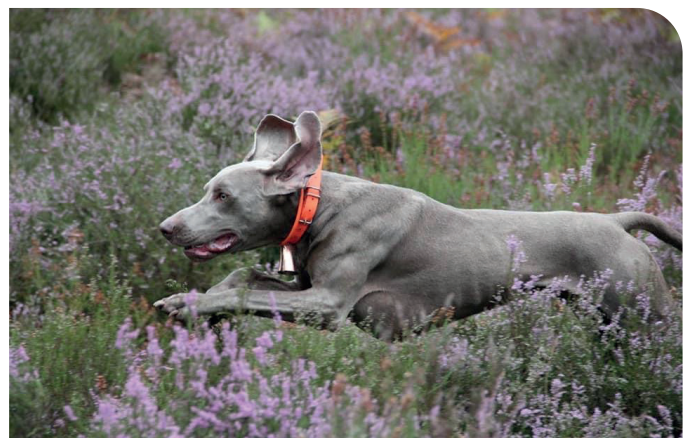


Shogune, multi Championne, avec ses propriétaires et Maxime Tisserand (NATURE DOG Vesoul 70).

Carnet Or : Notre chienne Star dite Shogune de l'Ecuelle d'Argent, Championne des Fields Trials de Gibier tiré (conducteur G. Mazerolles) et meilleure chienne continentale en Gibier Naturel en 2024, est devenue Championne de Field Trial de Printemps et L'oscar du Style lui a été décerné en mars 2025. Elle est championne de Gibier Naturel et Sauvage. 2^e en régularité standard de travail pour les Braque allemand et la meilleure femelle de France en 2024 et 2025. Génitrice recommandée.

Carnet Noir : Notre petit élevage a été endeuillé en mai dernier par la perte brutale de Loki Dilascaux de l'Ecuelle d'Argent à quelques mois d'avoir 10 ans, « Coco » était géniteur recommandé, Champion des Fields Trials de Gibier tiré (conducteur G. Mazerolles), Champion des expositions Vétéran et Champion de France Vétéran. Tout jeune retraité, c'était mon compagnon de chasse, symbiotique, c'était un habitué des Rencontres Saint-Hubert où il s'illustrait toujours, c'était mon compagnon de Field. Ce n'était pas juste un chien. Repose en paix, car le petit Ahn-Solo a hérité d'un peu de ton esprit.

*Par Véronique BRUNET-FABIANO, examinatrice TAN,
Chasseresse AICA Vars-Ecuelle
Présidente de la Commission Communication au CFBA*



Lascaux multi Champion,
l'alliance du Beau et du bon Weimar.

CHASSE FÉMININE : UNE TROISIÈME ÉDITION RÉUSSIE AUX ACCA BOURGUIGNON-LES-CONFLANS ET DAMPIERRE-LES-CONFLANS



Notre journée « Chasse féminine » organisée sur les deux ACCA de Bourguignon-les-Conflans et de Dampierre-les-Conflans s'est tenue le **16 novembre 2025** pour la troisième année consécutive. Les deux associations ont invité de nombreuses chasseresses à participer à cette journée placée sous le signe de la convivialité.

Ce sont **17 chasseresses**, venues de différentes communes de Haute-Saône ainsi que de départements voisins, qui ont répondu présentes. Des chasseurs étaient également présents, dont **M. Gilles Teuscher**, administrateur représentant la Fédération des chasseurs, ainsi que **M. Antoine Villedieu**, député de Haute-Saône.

Au cours de cette journée, le tir du sanglier et du chevreuil était ouvert à l'ensemble des participants, tandis que le tir aux cervidés était réservé aux chasseresses. Après un café



matinal et le rappel des consignes de sécurité effectués par les présidents des deux ACCA, **M. Robert Brasleret** et **M. Michel Caland**, la chasse a pu débuter pour nos meneurs et meneuses de chien ainsi que pour les postés. À l'issue d'une matinée très conviviale, un hommage a été rendu au gibier prélevé. La journée s'est conclue autour d'un repas à la **salle des fêtes de Dampierre**, ce fut un grand moment de partage et de camaraderie.

Suite à cette troisième édition, nous avons déjà reçu plusieurs demandes pour renouveler l'événement en 2026. Amies chasseresses, nous vous donnons donc rdv à la date du **29 novembre 2026 pour une 4^e édition**, avec l'espoir de rassembler encore davantage de chasseresses.

Inscriptions : brasleret.robert@orange.fr

RETOUR SUR LA MESSE DE SAINT-HUBERT AVEC L'ACCA DE SAULX

« Chasseresses, chasseurs,

Ce 16 novembre 2025 en Haute-Saône précisément à Saulx-lès-Vesoul, nous avons su marquer les esprits et se rassembler pour défendre nos valeurs et notre culture. Laissez-moi vous dire que la Saint-Hubert aura été un très grand succès pour nous chasseurs, mais aussi pour les amoureux de la nature.

Je tenais personnellement, en tant que président de l'ACCA de Saulx-lès-Vesoul, à vous remercier une fois de plus de votre venue pour ce grand événement.

Voilà 3 ans que j'organise la messe de la Saint-Hubert avec mon équipe.

Pratiquement 650 personnes étaient présentes. Par cette forte fréquentation, malheureusement tout le monde n'a pas pu rentrer dans l'église. Parmi mes invités, les représentants de la Fédération des chasseurs de Haute-Saône, les représentants de différentes associations de la chasse, le directeur de l'ONF, députés et bien d'autres sans oublier les sonneurs de trompe du Val de Gray, mais celle qui sera marquée dans les annales sera la venue de Monseigneur l'Archevêque de Besançon.



Une fois de plus, je peux vous dire aussi que tout est possible et qu'il ne faut pas avoir peur de montrer ce que l'on est et de défendre notre territoire et savoir se rassembler.

En novembre 2026, il y aura bien la messe de la Saint-Hubert mais la date reste à définir.

Je tiens à remercier aussi la municipalité de Saulx et surtout Mr le maire Benjamin Gonzalez pour son soutien à cet événement.

Chasseresses, chasseurs je vous salue en St-Hubert.

Le président de l'ACCA de Saulx.

Mr Gille Ludovic »

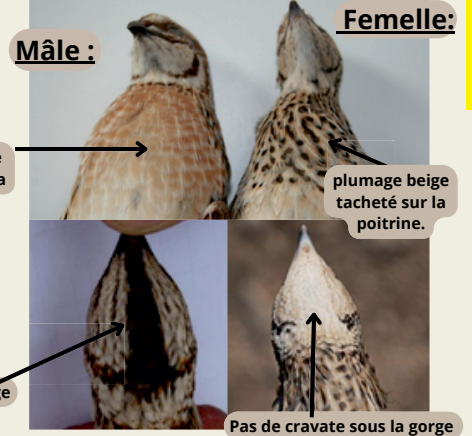
CAILLE DES BLÉS EN HAUTE-SAÔNE

UN DISCRET OISEAU MIGRATEUR, PEU CONNU DE NOS CAMPAGNES !

Carte d'identité



- Nom latin : Coturnix coturnix
- Taille: 16 à 18 cm
- Poids: 70 à 110 g
- Nourriture : graines, insectes et petits invertébrés
- Reproduction: mai à juin
- Ponte: 4 à 5 œufs
- Plumage: brun rayé, camouflage



Difficile à observer, mais facile à écouter dès fin avril !



"paie tes dettes"

"p'us d'tabac"

Où la trouver ?

Prairies à fauche tardive



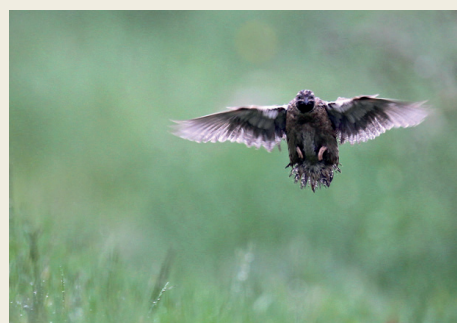
Plaines céréalières



Fauche précoce = Destruction des nids

Une migratrice hors pair

Un vol rapide et dynamique !



A noter : Des escales réalisées jusqu'à 1500m d'altitude

Suivis scientifiques

Réseau National et Européen
Réseau porté par les FDC
Partenariat OFB / CRBPO

Objectif : mieux comprendre sa biologie, ses voies migratoires et suivre les populations



Au cœur du suivi

Depuis 2025, engagement de la FDC70 dans le suivi de cette espèce. Déjà 30 cailles baguées en Haute-Saône et 106 contacts enregistrés !

En 2024, France : 118 bagueurs, 3541 captures, 156 contrôles, 110 reprise. 8 oiseaux bagués en France repris en Allemagne, Belgique, Sénégal, Maroc...



Photos prises par la FDC70 lors d'opérations de baguage (secteur UGC de la BELLE VAIVRE)

« Dans la plaine où mûrissent les blés, j'aime écouter les Cailles par une soirée chaude et calme de juin...mais aucune ne se montre, leurs voix seules révèlent leur présence » (Paul Géroutet)

du 4 mai au 20 juin 2026
10% de remise* sur l'article
SOLOGNAC de votre choix

**Remise valable uniquement aux caisses des magasins Decathlon Epinal et Vesoul/Pusey sur présentation de cette page entre le 04/05/26 et le 20/06/26.*

Offre valable une seule fois, hors promotions en cours et achat de munitions; réservée aux adhérents du programme de fidélité Decathlon



DECATHLON
EPINAL - VESOUL